

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du Produit	M-Line Rosin Solvent
Code du produit.	Non applicable
Identificateur de formule unique (IFU)	Non applicable
Forme nano	Le produit ne contient pas de nanoparticules.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux.
Usages déconseillés	Rien d'autre que ce qui précède.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Deutschland
Téléphone	+49 (0) 7131 39099-0
Fax	+49 (0) 7131 39099-229
E-mail (personne compétente)	mm.de@vpgsensors.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	+ 33 (0)1 45 42 59 59	Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine
Langues parlées	(00-1) 703-527-3887 Toutes les langues européennes officielles.	CHEMTREC (24 heures)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers




2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 STOT RE 2; H373 Repr. 2; H361d Aquatic Chronic 3; H412
---	---

2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Nom du Produit	M-Line Rosin Solvent
----------------	----------------------

Pictogramme(s) de Danger	  
--------------------------	---

Mention(s) d'avertissement	DANGER
----------------------------	--------

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

Contient:	Toluène et 2-Propanol
Mention(s) de Danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H361d: Susceptible de nuire au fœtus. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mention(s) de mise en garde	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P235: Tenir au frais. P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser poudre sèche pour l'extinction. P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P331: NE PAS faire vomir.
Information supplémentaire	Rien de connu
2.3 Autres dangers	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Toluène	45 - 55	108-88-3	203-625-9	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Repr. 2; H361d STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 3; H412
2-Propanol	45 - 55	67-63-0	200-661-7	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

Protection individuelle du premier sauveteur	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter tout contact. Éviter de respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir libres les voies respiratoires. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche. Faire boire deux verres d'eau. Ne pas administrer de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: système nerveux central
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Instructions pour le Médecin:	Traitement symptomatique. EN CAS D'INGESTION: Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. Une latence de plusieurs heures est possible. Faire boire du charbon actif délayé dans de l'eau. (240mL Eau / 30 g Charbon activé).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction Moyens d'extinction appropriés	Comme approprié pour combattre un feu environnant. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Liquide et vapeurs très inflammables. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Dioxyde de carbone et Monoxyde de carbone. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Si on chauffe, les récipients fermés peuvent éclater par explosion.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Dans des espaces restreints, égouts, etc., les vapeurs peuvent s'accumuler pour former des mélanges explosifs avec l'air. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** S'assurer du port d'une protection individuelle convenable (y compris protection respiratoire) pendant l'enlèvement des déversements. Contenir les déversements. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Utiliser de l'eau pulvérisée pour rabattre les vapeurs. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas absorber à l'aide de sciure ou d'autres matières absorbantes combustibles. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Voir Rubrique: 8, 13
- 6.4 Référence à d'autres sections**

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
- température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles
- Ambiante ne pas conserver à des températures de plus de (°C): 25
Stable dans les conditions normales.
Agents oxydants forts, Acides (Acide nitrique et Acide sulfurique), Halogènes et composés halogénés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir Rubrique: 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Année
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Toluène	108-88-3	20	76.8	100	384	R2, *, (12)	4bls, 84	74	2012
Alcool isopropylique	67-63-0	-	-	400	980	-	84	66	1982

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

Notations:

R2: substance classée mutagène de catégorie 1A, 1B, ou 2 suivant le cas.

*: risqué de pénétration percutanée.

(12): Ces VLEP entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2012.

8.1.2	Valeur limite biologique	Non fixé
8.1.3	PNECs et DNELs	Non fixé
8.2	Contrôle de l'exposition	
8.2.1	Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.
8.2.2	Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. maintenir une bonne hygiène industrielle. Éviter tout contact. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. EN CAS d'exposition: En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer à l'eau douce.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Au moins l'indice de protection 2, correspondant à > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374. Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Recommandés: Caoutchouc nitrile (Épaisseur minimale 0.38mm, Temps de pénétration >240 min), PVC (Épaisseur minimale 1.3mm, Temps de pénétration >60 min)

Protection de corps:

Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Risques thermiques

Non applicable

8.2.3 **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Limpide incolore
Odeur	De Benzène Odeur
Point de fusion et point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	82°C
Inflammabilité	Liquide et vapeurs très inflammables.
Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité	Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v): 1.2 Limites d'inflammabilité (Supérieure) (%v/v): 7.1
Point éclair	4°C [Closed cup/Coupe fermée]
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	< 20,5 mm ² /s (Supposition du worst case)
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Non applicable - Mélange
Pression de vapeur	36 mmHg @ 30°C
Densité et/ou densité relative	0.8 (H ₂ O = 1)
Densité de vapeur relative	3 (Air = 1)
Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).
Teneur en composés organiques volatiles	825 g/L
Taux d'évaporation	2.8 (BuAC = 1)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs très inflammables. La vapeur est explosive dans l'air à une température supérieure au point d'éclair. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. ne pas conserver à des températures de plus de (°C): 25
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydants forts, Acides (Acide nitrique et Acide sulfurique), Halogènes et composés halogénés.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Dioxyde de carbone et Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Ingestion

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

Inhalation		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 20 mg/L. (Vapeur)
Contact avec la peau		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Mélange: Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée.
	Toluène	Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée. Irritant pour la peau. (lapin) (Méthode UE B.4) Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
	Propan-2-ol	Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée. EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA: Irritant pour la peau. (lapin)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Mélange: Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.
	Propan-2-ol	Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Résultat du test: Irritant pour les yeux. (lapin) (OECD 405) Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagenicité sur les cellules germinales		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction		Mélange: Repr. 2; H361d: Susceptible de nuire au fœtus.
	Toluène	NOAEC: 600 ppm (Ono A et al, 1996)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique		Mélange: STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	Toluène	Effet narcotique – (rat) (OECD 403)
	Propan-2-ol	Effet narcotique – (rat) (OECD 403)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée		STOT RE 2: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
	Toluène	NOAEL 625 mg/kg p.c. /jour (EU Method B.26) Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
	Propan-2-ol	NOAEL 5000 ppm (OECD 451) Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
Danger par aspiration		Asp. Tox. 1; H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
	Toluène	Hydrocarbure. Viscosité, cinématique 0.56 mPa s @20°C Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
11.2 Informations sur les autres dangers		
11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien		Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.
11.2.2 Autres informations		Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
12.2 Persistance et dégradabilité		Le produit est biodégradable.
	Toluène	Facilement biodégradable.
	Propan-2-ol	Facilement biodégradable.
12.3 Potentiel de bioaccumulation		Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
	Toluène	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.
	Propan-2-ol	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4 Mobilité dans le sol		Le produit devrait être très mobile dans le sol. Peut s'évaporer rapidement.

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

	Toluène	La substance a une forte mobilité dans le sol. partiellement soluble
	Propan-2-ol	La substance a une forte mobilité dans le sol. Miscible dans l'eau. Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7	Autres effets nocifs	Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. Déchets classification selon Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets): HP 3 Inflammable HP 4 Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires HP 5 Toxicité spécifique pour certains organes cibles/Toxicité par aspiration HP 10 Toxique à reproduction HP 14 Écotoxique
13.2	Indications diverses	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA/OACI
14.1	Numéro ONU ou Numéro d'identification	UN 1993	UN 1993	UN 1993
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	FLAMMABLE LIQUID N.O.S (Toluene / 2-Propanol)	FLAMMABLE LIQUID N.O.S (Toluene / 2-Propanol)	FLAMMABLE LIQUID N.O.S (Toluene / 2-Propanol)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4	Groupe d'emballage	II	II	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé comme Polluant Marin.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7	Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Aucune information disponible.		
14.8	Indications diverses	Aucune information disponible.		

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- 15.1.1 Règlements de l'UE
- Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°:
- Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]
- Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles

Produit: No. entrée:: 3
Toluène: No. entrée:: 3 40, 48, 75
Propan-2-ol: No. entrée:: 3 40, 75
P5c

Solvant Valeur de COV:

Valeur de COV %W/W	Temperature	Méthode
100	20 °C	calculé

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

Notice explicative sur la limite d'occupation:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

À observer:

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

15.1.2 Directives nationales Germany

Classe risque aquatique (WGK)

Présente un très grave danger pour l'eau. (WGK 3) (Auto-classification conformément au Règlement AwSV (mélange, règle de calcul).)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour 2-Propanol (CAS No. 67-63-0) et Toluène (CAS No. 108-88-3). Enregistrement(s) ECHA pré-existant) 2-Propanol (CAS No. 67-63-0) et Toluène (CAS No. 108-88-3).

Références bibliographiques:

1. Ono A, Sekita K, Ogawa Y, Hirose A, Suzuki S, Saito M, Naito K, Kaneko T, Furuya T, Kawashima K, Yasuhara K, Matsumoto K, Tanaka S, Inoue T and Kurokawa Y, 1996, Reproductive and developmental toxicity studies of toluene II. Effects of inhalation exposure on fertility in rats, Journal of Environmental Pathology Toxicology and Oncology 15, 9-20

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Point éclair [Open cup/Coupe ouverte] Résultat du test/ Point/Intervalle d'ébullition (°C)
Asp. Tox. 1; H304	Calcul du seuil, Jugement d'expert, Supposition du worst case
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil
STOT SE 3; H336	Calcul du seuil
STOT RE 2; H373	Calcul du seuil
Repr. 2; H361d	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 3; H412	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
EC	Communauté européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
EC50	Concentration avec effet; 50 %
EL50	Taux de charge effectif; 50 %
IATA	International Air Transport Association
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization

Fiche de données de sécurité

M-Line Rosin Solvent

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition:06/01/2023
Date de la Première Édition: 22/03/2013
Version 4.0

LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
UN	Organisation des Nations unies
VOC	Composés organiques volatils

Classification des dangers / Code de classification:

Flam. Liq. 2; Liquide inflammable, Catégorie 2
Asp. Tox. 1; Danger par aspiration, Catégorie 1

Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Irrit. 2; œil Effet irritant, Catégorie 2
STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un., Catégorie 3
Repr. 2; Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
STOT RE 2; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
Aquatic Chronic 3; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique ,
Catégorie 3

Mention(s) de Danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les
voies respiratoires.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d: Susceptible de nuire au fœtus.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite
d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.